



MAIRIE DE RAMATUELLE

PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE

LES OBJECTIFS ET PRINCIPES DIRECTEURS DU CONTRAT TEMPS LIBRES

Les objectifs

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la Société
- Soutenir la promotion de loisirs de qualité
- Favoriser l'insertion des jeunes de famille défavorisées qui n'ont pas accès aux loisirs en leur proposant des activités attractives et accessibles financièrement
- Impliquer les enfants et les jeunes ainsi que les parents dans la définition des actions à mettre en œuvre (programme et modalités de fonctionnement des activités)
- Promouvoir un encadrement de qualité
- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents.

Les principes

- L'universalité par la couverture de l'ensemble de la population concernée
- L'adaptabilité aux besoins locaux par le diagnostic de l'offre des services existants et l'analyse des besoins des enfants et des familles en matière de temps libres
- L'équité dans le niveau de la charge financière résiduelle pesant sur la famille
- L'accessibilité par une implantation des services collectifs équilibrée sur l'ensemble du territoire communal
- La qualité, grâce au niveau de l'aide financière apportée par l'Institution, au contrôle et à l'évaluation menée par les CAF.